



Ville d'Ath
Val de Dendre

Département du Développement territorial
Aménagement du Territoire - Urbanisme
Rue de Pintamont 54 - 7800 Ath

T. 068 68 10 80
F. 068 68 10 89
urba@ath.be - www.ath.be

URBANISME

AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme

Le demandeur est la S.A. Thomas & Piron Home dont les bureaux se situent La Besace, 14 à 6852 Maissin

Le terrain concerné est situé Rue de la Procession à 7822 Meslin-l'Evêque, et cadastré 5e division, section B n°455T.

Le projet consiste à construire une habitation unifamiliale **et présente les caractéristiques suivantes** :
D.VIII.13 : forme supplémentaire de publicité et d'information.

Durant cette période de crise sanitaire, les consultations au sein du centre administratif communal sont limitées. Des lors, des explications peuvent être obtenues par téléphone au 068/68.10.80 ou par courriel à l'adresse urba@ath.be.

Une partie du dossier peut être consulté sur le site internet www.ath.be.

Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 08/10/2021 au 22/10/2021 au Collège communal :

–*par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Administration communale de Ath, Service urbanisme, Rue de Pintamont, 54 à 7800 Ath ;*

–*par courrier électronique à l'adresse suivante : urba@ath.be*

Ath, le 30/09/2021

Le Directeur Général

Bruno BOËL

Le Bourgmestre

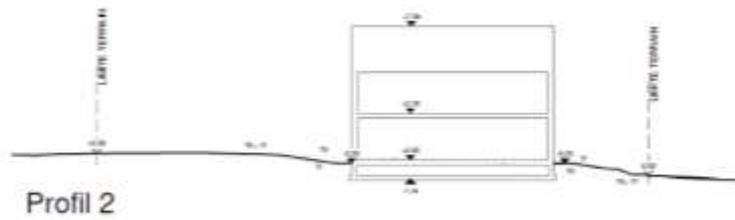
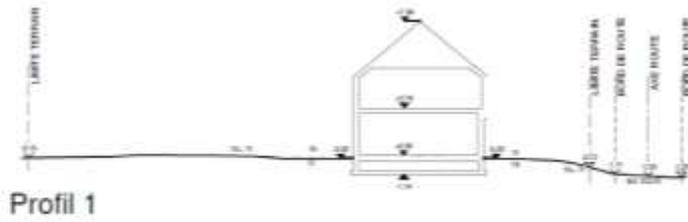
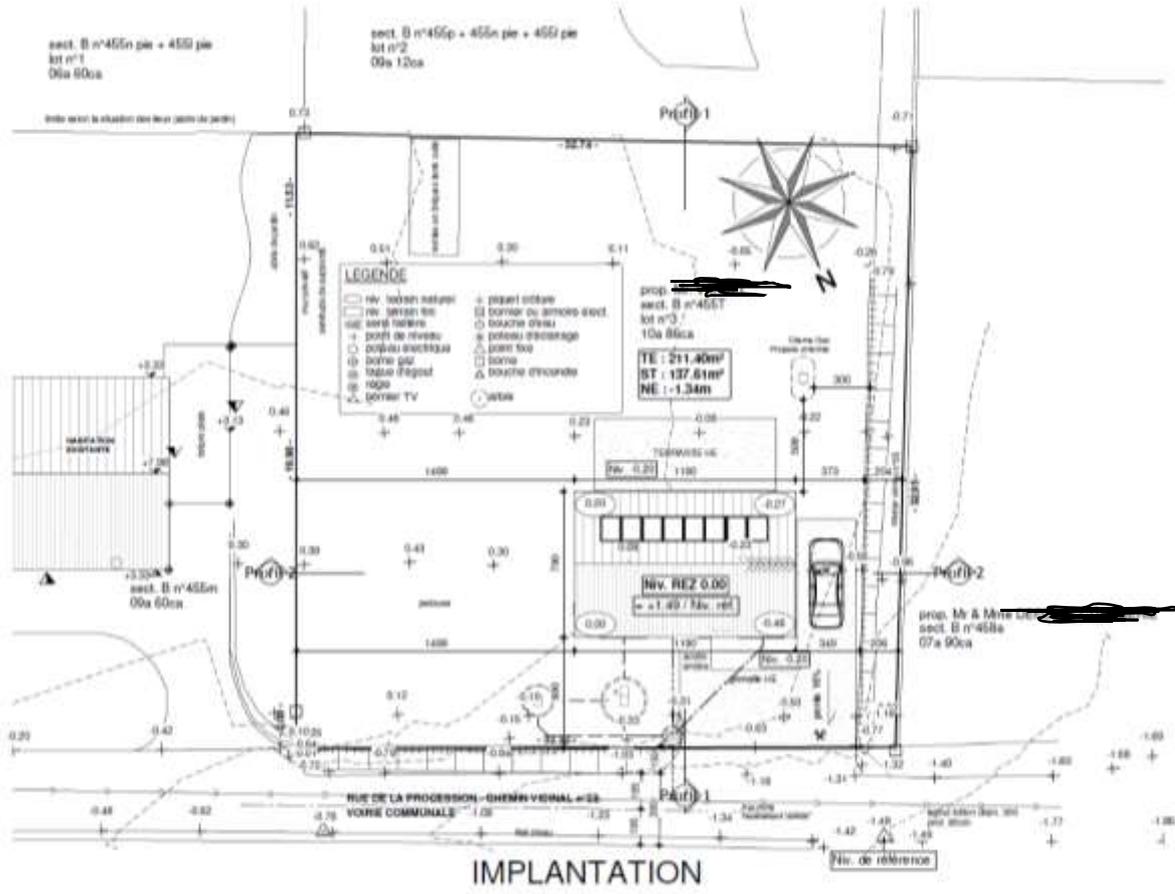
Bruno LEFEBVRE

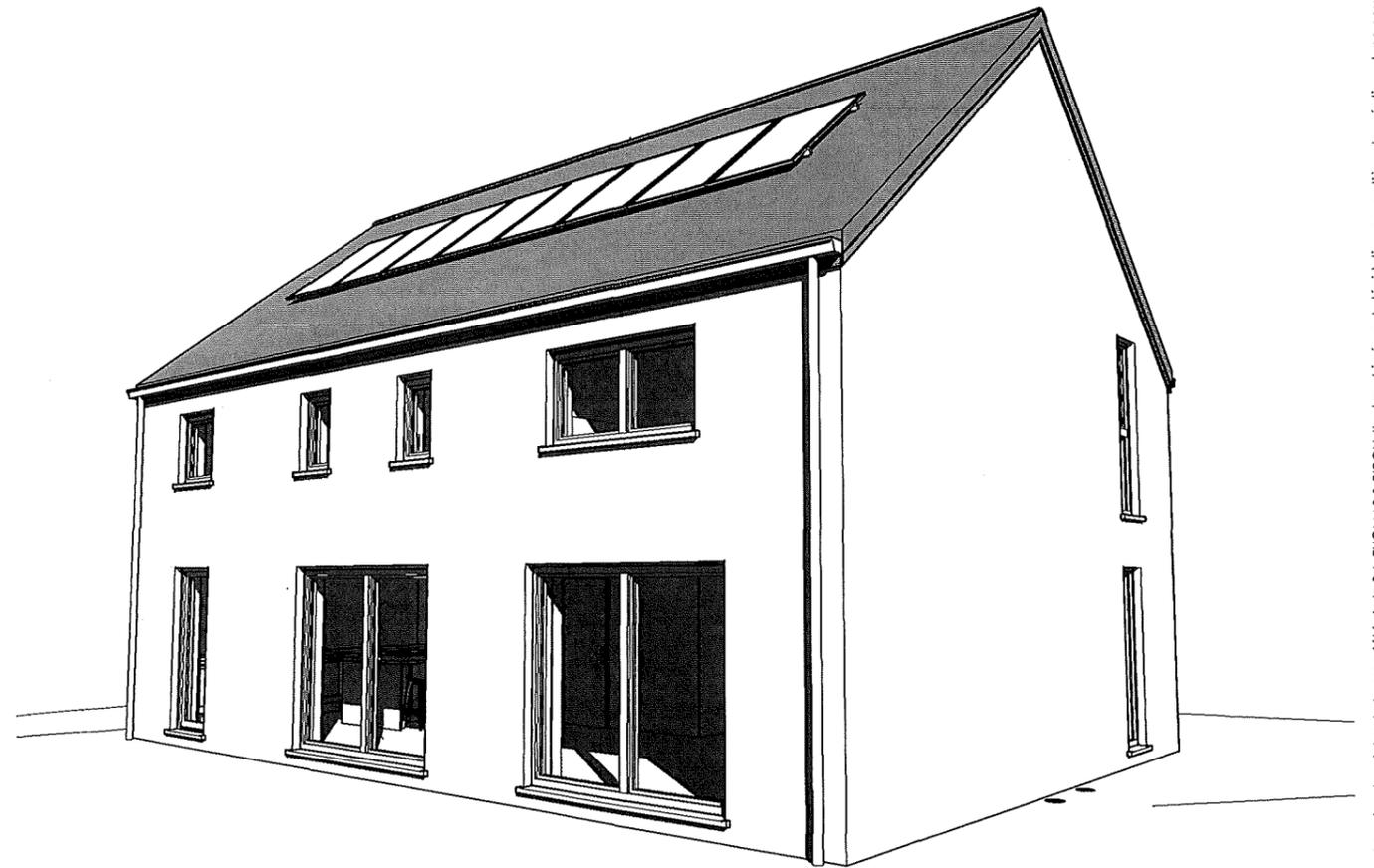
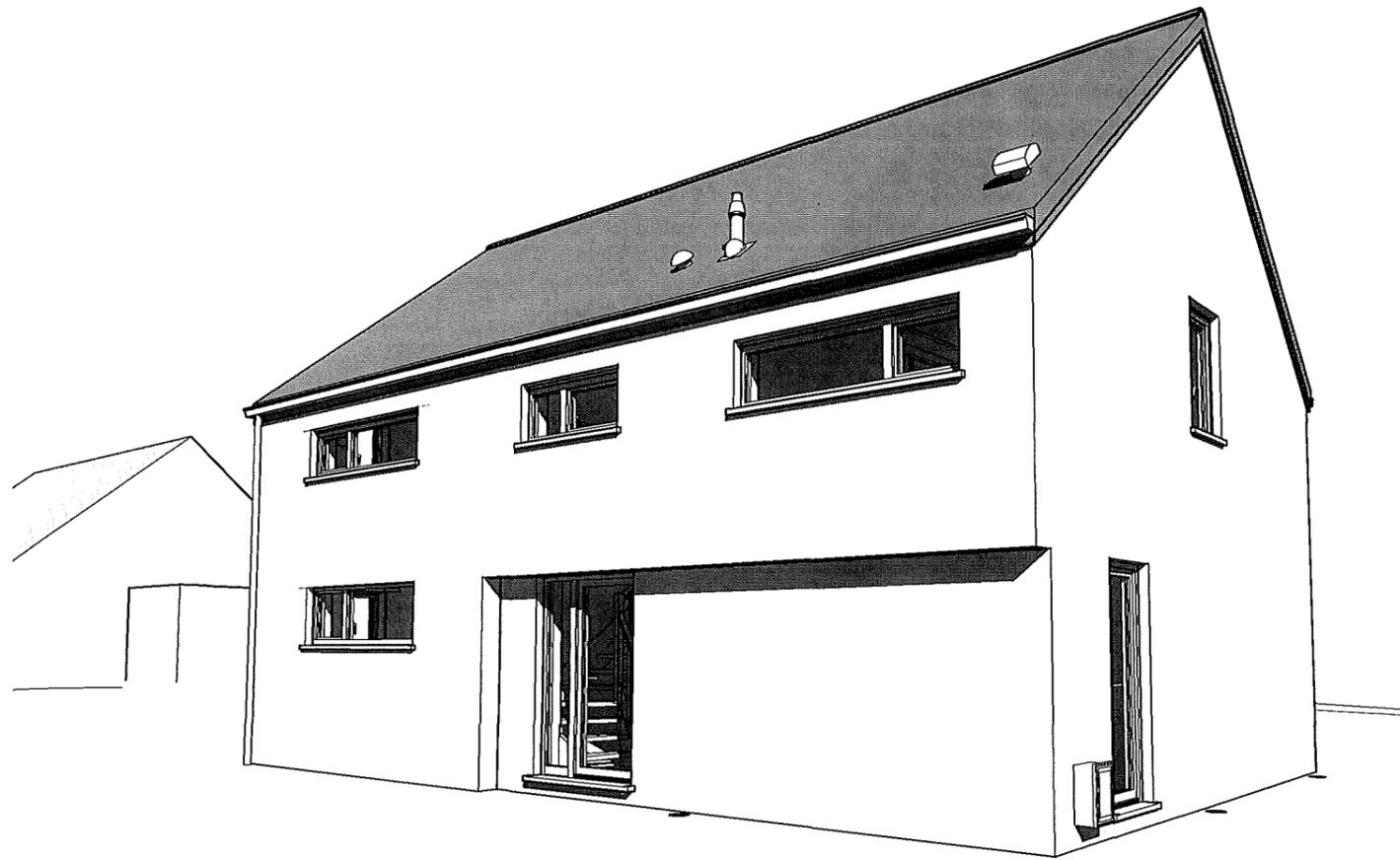


Wallonie



Implantation





AP-.01- 41154/PLMI/PLMA

Date : 13/09/2021 Echelle : /

Le présent projet reste la propriété de la S.A. THOMAS & PIRON. Il est protégé par la législation en matière de création et ne peut en aucun cas faire l'objet d'une copie même partielle sans l'autorisation de l'auteur.